

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 OCTOBRE 2016**

L'An deux mil Seize, le 17 Octobre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 12 Octobre 2016)

**PRESENTS (es)** : Mesdames DEVILLE, MOINDJIE, DESOY, TILLY, CAILLAT.  
Messieurs GILLET, FERY, GOURDIER, LECLERC, LE BOT, BINET, PIGER, ARZILLIER

**ABSENTS** : M. SEVERIN (Pouvoir à Mme DESOY), M. BAUDOU (Pouvoir à M. GOURDIER)

Me Anne-Marie CAILLAT a été nommée Secrétaire de séance. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**1 - Délibération n° 18 /2016** : Rapport annuel 2015 Service Public de l'Assainissement

**2 – Délibération n° 19/2016** : Délibération autorisant le Maire de la Commune de Les Mesneux à ester en justice (Recours contre l'Etat devant le Tribunal administratif de CHALONS-EN-CHAMPAGNE)

**3 – Délibération n° 20/2016** : Utilisation des produits phytosanitaires

-----

**Rapport annuel 2015 sur le Service Public de l'Eau Potable :**

M. Guy LECLERC a présenté un résumé du rapport annuel 2015 établi par Véolia concernant la distribution d'eau potable.

Les chiffres et les faits marquants pour le Syndicat du Rouillat et pour notre commune ont été abordés, en particulier :

- Taux de conformité microbiologique 100 %
- Insertion d'une régulation en amont du réservoir de Les Mesneux pour éviter les chutes de pression à Villedommange en période de remplissage
- Renouvellement des compteurs de production
- Recherche de fuites (33 fuites détectées et réparées)

**Prix du service public de l'eau** (pour une consommation de 120 m3 par an) :

Production et distribution de l'eau : 2,33€/m3

Collecte et dépollution des eaux usées : 1,88 €/m3

Redevances aux organismes publics (agence de l'eau) et TVA : 1,05 €/m3

Total : **5,26 €** au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 au lieu de **5,81 €** /m3 au 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

**Présentation du rapport du SYCOMORE pour 2015 par M. GILLET Jean-Pierre :**

M. GILLET a présenté un résumé du rapport annuel 2015 établi par le Sycomore (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Ouest Rémois) concernant la collecte des déchets ménagers.

**Quelques chiffres (année 2015) :**

- La collecte représente environ 210,18 kg/hab/an pour les ordures ménagères et 48,10 k/hab/an pour le tri.
- La collecte du verre en apport volontaire : 51,60 kg/hab/an
- La collecte des vêtements en apport volontaire : 4,04 kg/hab/an
- Le coût total par habitant pour la gestion des déchets : 93,31 €/hab/an

La mise en place du suivi de la qualité du tri a donné lieu à un certain nombre de refus de prise en charge des déchets des habitants de notre commune qui ont reçu systématiquement une lettre d'information qui les invitait à respecter les consignes de tri.

**Prévisions travaux 2017 :**

Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal les prévisions de travaux d'investissement pour l'année 2017 qui seront adressées à la Communauté Urbaine du Grand Reims qui assurera les compétences éclairage public et voirie à compter du 01 Janvier 2017 :

- 2<sup>ème</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public avec le changement de 54 luminaires de type « boule »
- Changement de 8 candélabres de la Rue des Tuilots
- Réfection de la voirie rue Emile Brûlé, rue des Crayères et rue des Lorraines ainsi que la rénovation du trottoir dans le bas de la rue des Bavolets.

**Communauté Urbaine du Grand Reims :**

Madame le Maire a porté à la connaissance du Conseil Municipal l'arrêté préfectoral du 15 Septembre 2016 portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims, avec la reprise des compétences et la composition du Conseil Communautaire (205 délégués) et celle du bureau (60 personnes).

### **Devenir des terrains communaux inscrits en zone constructible :**

Une discussion s'est engagée sur l'aménagement de 2 terrains communaux à savoir le terrain rue des Bavolets et le terrain situé près du terrain de tennis.

Le terrain rue des Bavolets pourrait accueillir des habitations, des logements pour les seniors ainsi qu'une maison médicale si les démarches entreprises se concrétisent. Une étude est en cours avec le service immobilier du Crédit Agricole pour l'aménagement de ces 2 terrains.

### **Questions diverses :**

- Les commissions communales ne se sont pas particulièrement réunies. Mr GOURDIER a simplement fait un compte rendu sur la participation au dernier concert (28 participants)

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le LUNDI 14 Novembre 2016.**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 21 Octobre 2016 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.**

**LES MESNEUX, le 17 Octobre 2016**

**LE MAIRE,**